

# CHUZELLES



# INFORMATIONS

N° 10  
JUN 1982

# CHUZELLES

## INFORMATIONS

N° 10

JUIN

1982

## S O M M A I R E

Propos du Maire  
Budget primitif 1982  
Recensement  
Fête des mères  
Repas des anciens  
Stade municipal  
Voirie  
Fleurissement de la France  
Permis de construire  
Délibération du C.M.  
Services Publics  
Batiments  
Electrification rurale  
Elections Cantonales  
Demandeurs d'emploi  
Etat-civil  
La Mairie à votre service

-o-o-o-o-o-o-o-

## PERMANENCES

### PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le LUNDI de 17 h 30

à 19 h 30 :

Messieurs PLANTIER Joseph, 2ème adjoint  
ou FARAULT Georges, 3ème adjoint

Le JEUDI de 9 h

à 12 h.

Monsieur le Maire ; Jean CHAINTREUIL.  
Il est précisé que Monsieur le Maire  
ne recevra le public que le jeudi .

Le VENDREDI de 17 h 30

à 19 h 30

Monsieur CARRET Pierre,  
1er adjoint au Maire.

Le 21 juin , en mairie de Seyssuel , a été  
effectué le tirage au sort de neuf jurés  
aux assises pour les communes de SEYSSUEL,  
SERPAIZE et CHUZELLES: ce tirage au sort  
sur la liste électorale a désigné pour  
Chuzelles :

Madame CLERC Nicole, née VERDON  
Madame FARAULT Marie-Antoinette,  
née JOALLAND.

# PROPOS DU MAIRE

Avec l'arrivée de ce Bulletin d'Informations, voici la grande pause de l'année pour les écoliers et pour les adultes. Chacun pourra reprendre son souffle pour une nouvelle année de travail.

Au cours de ce premier semestre, de nombreux travaux, qui ont quelque peu perturbé la circulation et les habitudes des riverains, ont pu être réalisés dans de bonnes conditions, grâce à la bonne volonté de tous : Pont de la Sévenne et aménagement de la chaussée à ses abords, Elargissement de la Voie communale N° I "Route des Martinières", amélioration du chemin d'accès à la cure, Travaux d'assainissement bien avancés sur le C.D. 123 jusqu'au village.

Courant juillet, la réfection des chaussées, Programme 1982, sera sans doute effectuée. Le réseau E.D.F. a été aussi amélioré par des renforcements pour une somme de 270 000 F.

La construction des vestiaires avance rapidement. Toutes les sociétés, Football Club Chuzellois, Canoé-Kayak des Deux Vallées, ..., pourront en disposer pour 1983. L'état de la pelouse du stade sera amélioré au cours du mois prochain par l'Entreprise Chazal de Bron par sous-solage et aération.

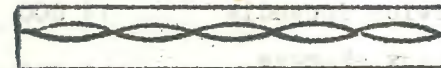
Ainsi, nous essayons d'oeuvrer pour le bien de tous, individus et sociétés. La chose n'est pas toujours facile, les travaux durant parfois plus longtemps que prévu, créant des gênes heureusement resorbées grâce à la compréhension de tous.

Bien sûr, certaines questions restent à solutionner, notamment le bruit résultant de l'occupation du Mille-Club par mariages et sociétés. Une haie d'arbustes sera plantée dès l'automne face à la maison Clavel. Je demande aux utilisateurs d'avoir la gentillesse de faire en sorte qu'à partir de 22 heures le bruit soit tolérable et ne devienne pas une nuisance comme c'est souvent le cas.

Mais je ne veux pas vous importuner par un plus long discours, les pages suivantes du bulletin vous apportant d'amples renseignements sur les réalisations et les projets de la Commune.

Je dis donc tout simplement à tous :

**BONNES VACANCES !**



# BUDGET PRIMITIF 1982

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### DEPENSES :

Denrées et fournitures	71 500
dont Combustibles	50 000
Fournitures scolaires	10 000
soit 4,53 %	
Frais de Personnel	370 000
dont Charges sociales	75 000
soit 23,43 %	
Impôts et Taxes	2 000
soit 0,13 %	
Travaux et Services extérieurs	300 000
dont Entretien des bâtiments	70 000
Entretien de la voirie	101 000
Electricité, Eau, Gaz, Assainissement	120 000
soit 19,00 %	
Participations et Contingents	255 590
dont Aide sociale	90 490
Contingent service incendie	13 000
Participation aux charges intercommunales	150 000
soit 16,19 %	

Allocations, Subventions	25 000
soit 1,58 %	
Frais de gestion générale	62 000
soit 3,93 %	
Frais financiers	324 370
dont Remboursements d'intérêts	322 370
soit 20,54 %	
Prélèvement pour dépenses d'investissement	168 510
soit 10,67 %	
TOTAL =	1 578 970

### RECETTES :

Produits de l'exploitation	100 000
dont Carrière	50 000
Redevances des ordures ménagères	50 000
soit 6,33 %	
Produits domaniaux	12 500
dont location des immeubles	10 000
soit 0,79 %	
Produits financiers	1 050
soit 0,07 %	
Recouvrement de Subventions	114 044
dont Droits de branchement assainissement	66 000
soit 7,22 %	
Dotations globales de fonctionnement	581 970
soit 36,86 %	

Impôts indirects		9 450
soit 0,60 %		
Impôts directs autres que contributions		6 000
soit 0,38 %		
Contributions directes		753 956
dont Impôts directs	668 560	
Subventions fiscales	85 396	
soit 47,75 %		
TOTAL	=	1 578 970

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

##### DEPENSES :

Remboursement d'emprunts		168 510
soit 32,28 %		
Acquisition de matériel		3 000
soit 0,57 %		
Travaux de bâtiments		150 000
soit 28,74 %		
Travaux de voirie		200 500
soit 38,41 %		
TOTAL	=	522 010

##### RECETTES :

Subventions d'équipements		35 500
soit 6,80 %		
Prélèvement sur recettes de fonctionnement		168 510
soit 32,28 %		

Récupération de T. V. A.		50 000
soit 9,58 %		
Taxe Locale d'Equipement		68 000
soit 13,03 %		
Emprunts		200 500
soit 38,31 %		
TOTAL	=	522 010

#### BUDGET TOTAL 1982

RECETTES ET DEPENSES = 2 100 980

L'analyse de ce budget nous fait constater qu'il est en augmentation par rapport au précédent, la majoration de la pression fiscale se situant à 17,05 %. La différence de recettes se retrouve principalement aux chapitres des subventions, des contributions directes et de la dotation globale de fonctionnement, qui est une somme allouée par l'Etat, liée au nombre d'habitants recensés sur la Commune et variable selon la richesse de celle-ci.

Dans le chapitre des dépenses il faut relever l'augmentation importante des remboursements d'emprunt (capital et intérêts) qui représentent une dépense de 492 880 Francs, soit 23,46 % du budget total. Les récents et importants travaux d'équipements (stade, assainissement, voirie, entretien du groupe scolaire, aménagement du local des anciens et du Mille-Club) récemment terminés ou en cours de réalisation ne peuvent être financés que par ce moyen.

L'étude de nouveaux programmes de travaux qui devront se réaliser dans les toutes prochaines années demandera probablement un effort financier de toute la collectivité.

En ce qui concerne la voirie, l'entretien des chaussées et l'aménagement des carrefours ainsi que certains points réputés dangereux, une dépense importante, qui sera en partie réalisée grâce aux fonds communaux, s'avèrera nécessaire.

La participation aux charges intercommunales a été sous estimée et devra être réévaluée au budget supplémentaire, afin que la commune puisse faire face à ses engagements.

Notre commune étant en progression constante, il a été nécessaire d'embaucher un ouvrier d'entretien supplémentaire. Le chapitre des frais de personnel a donc été augmenté.

## RECENSEMENT

Le recensement général de la population de 1982, le 31<sup>ème</sup> depuis 1801, a eu lieu du 4 au 28 mars 1982.

Cette opération, obligatoire et concernant toutes les personnes résidant en France, est régulièrement effectuée par tous les pays afin de déterminer le nombre d'habitants de chaque commune, de connaître la répartition de la population selon l'âge, la profession, la branche d'activité. Elle permet également d'analyser les migrations, la composition et l'équipement des immeubles et des logements.

Ces informations sont indispensables à l'étude de tous les problèmes démographique, économique ou social dans le cadre national, régional ou communal.

Les questionnaires confidentiels, garantis par la loi sur le secret statistique, sont destinés à l'I.N.S.E.E. ( Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques ) et seront utilisés uniquement à des fins statistiques. Il est interdit d'en prendre copie sous peine des sanctions prévues par la loi.

Pour notre commune, trois agents recenseurs ont été désignés : Mesdames CHAINTREUIL Lucette, GONIN Françoise et Monsieur FARULT Patrick. Ils ont été en général bien reçus et vous remercient de votre collaboration.

D'après les résultats nous devrions dépasser 1 200 habitants contre 1 017 au recensement de 1975 .

## FETES DES MERES

Comme chaque année à cette époque, à l'occasion de la Fête des Mères, la Grande salle du Mille-Club était ornée, abondamment, par les dessins que les enfants des écoles s'appliquent à peindre ou à colorier pour cet événement. Petits et grands regardaient avec admiration ces merveilles.

La visite terminée, les conversations s'animaient allègrement et la salle paraissait une ruche en pleine activité, ce qui causa de grandes difficultés à M. CHAINTREUIL pour prononcer quelques mots. Il honora le travail obscur qu'accomplissent quotidiennement les mamans de tous âges. M. le Président de l'Association Familiale remercia à son tour l'assistance et fit remettre à une mère, qui dirige les grands enfants de la chorale d'adultes, une magnifique gerbe. La prestation de la "Clé des chants" vint égayer cette belle cérémonie.

Ensuite, M. le Maire remit à la directrice de l'école un magnétophone offert par la Municipalité.

Enfin venait le moment le plus attendu pour certains, avec la distribution des petites brioches accompagnées d'un vin blanc servi bien frais, celui-ci étant le bienvenu avec la chaleur qui régnait en ce jour. Et ce vin d'honneur mit un terme à cette manifestation bien sympathique.

## REPAS DES ANCIENS

Depuis de nombreuses semaines les Anciens attendaient avec impatience le repas offert gracieusement par la municipalité, car le calendrier des fêtes et le temps ne permettaient pas de se retrouver avant le 28 Mars.

Afin d'éviter les difficiles déplacements de l'hiver, la date du repas avait pris un léger retard en accord avec les responsables concernés.

Les anciens se retrouvaient de plus en plus nombreux. En effet, cette année 80 personnes se réunissaient dans la salle du Mille-Club pour passer une journée dans la joie et la bonne humeur, avec un soleil radieux.

Parmi l'assemblée, on remarquait la présence de M. CHAINTREUIL, Maire, et de plusieurs conseillers municipaux accompagnés de leurs épouses. Monsieur le Maire prononçait quelques paroles en souhaitant à tous de se retrouver chaque année, le plus longtemps possible. Ensuite, la présidente, Mme NATIVEL, dans une courte allocution, remerciait la municipalité de ce qu'elle a fait envers le club des Anciens. Ce fut un bon repas arrosé comme il se doit d'un bon vin de pays. Tous ces mets délicieux étaient préparés par notre restaurateur et ami GINOT et servis par de charmantes serveuses. La fête se termina par des chansons et un dernier verre pris ensemble, puis tous les participants se séparèrent avec un peu de regret, mais le cœur joyeux en espérant se rencontrer l'an prochain aussi nombreux et toujours aussi jeunes.



# STADE MUNICIPAL

Opérationnel depuis à peine une année, le terrain de football ne donne pas entière satisfaction au F.C.C. En effet, la pelouse, après quelques matches, ne pousse pas uniformément. Engrais et arrosages ne l'ont guère améliorée.

Après entretiens avec certains responsables du Football Club Chuzellois, nous avons contacté l'Entreprise CHAZAL, Paysagiste à Bron, Rhône, qui nous propose deux solutions :

## 1ère solution :

Amélioration par décompactage " TWOSE " .

## 2ème solution :

Renforcement du drainage par le procédé "CAMBRIDGE SYSTEM"

La première solution implique le renouvellement de cette opération chaque année ou tous les deux ans, selon l'utilisation du terrain. Le sablage de surface, le sous-solage, la fumure de réfection et le semis de regarnissage, coûteraient la somme de 39 600,00 Francs.

La seconde solution, affirmée définitive par M. Chazal, comprenant un drainage de surface renforcé, l'épandage de sable, la fumure de réfection et le semis de regarnissage, reviendrait à 114 660,00 Francs.

Lors de sa dernière séance, le mardi 8 juin 1982, le Conseil municipal, estimant la dépense pour l'une ou l'autre des solutions trop excessive, a décidé d'effectuer

seulement un sous-solage - aération avec épandage de sable auparavant. Prix de revient : 10 000,00 F.

Le bâtiment des vestiaires, implanté en accord avec quelques membres du F.C.C., est en bonne voie d'achèvement. Il est actuellement couvert.

Il a été convenu que ces vestiaires ne serviront pas exclusivement aux footballeurs, mais aussi à d'autres membres de sociétés ou formations, telles que "Canoé-kayak, Boule, Groupe scolaire ..."

L'aménagement intérieur reste à faire, plomberie, sanitaires, finitions ... mais ces vestiaires seront fonctionnels dès l'automne.

# VOIRIE

Certains travaux ont été alloués à l'entreprise ROMET et Cie du fait de leur impossibilité à être réalisés avec le tracto-pelle du S.I.V.O.M.

- Aux Serpaizières : Curage dans certaines parties du bief, des abereaux où le gravier s'était déposé.
- Saint-Maurice : Elargissement du croisement de la route de Saint-Maurice avec le chemin rural vers Mme Assemat.
- Chemin de la forêt : un tronçon a été élargi, reste la partie appartenant à Mr Peyreux dont l'expropriation est en cours.
- Route de Thiers : Afin que l'eau, lors des gros orages n'inonde plus les propriétés situées en aval du terrain de Mr ODRAT, le fossé a été refait avec pose de tuyaux pour le passage des bestiaux, tuyaux facturés au propriétaire.

D'autre part, c'est par un temps sec de printemps que de nombreux travaux ont été réalisés durant les quatre semaines de présence du tracto-pelle (S.I.V.O.M.) sur notre commune.

- à Tourmente : Pour collecter l'eau descendant des communaux, un fossé a été aménagé entre les communaux et la Sévenne.

- aux Brosses : Curage du fossé.

- au Verdier : Réfection et empierrage avec du gravier concassé sur le chemin desservant la propriété de Mr EYMIN. Affranchissement du talus de la propriété de Mr Gayvallet.

- Les Martinières : Un élargissement a été effectué entre Boussole et le croisement de Thiers, les propriétaires contactés par la municipalité, conscients des difficultés de circulation ont donné leur accord pour céder le terrain nécessaire afin de mener à bien ces travaux. Ceci implique une remise à jour du plan par document d'arpentage.

Pour collecter l'eau qui détériorait par dessous la chaussée et le mur d'enceinte de la propriété Trautmann, des tuyaux Ø 400 ont été posés avec 50 % de participation sur l'achat des tuyaux.

- au croisement de Boussole : mise en place de barrière de sécurité par une entreprise spécialisée.

- Village : Dans le cadre d'aménagement progressif pour la propriété de notre commune, des tuyaux Ø 400 ont été posés le long de la place de l'école.

- Goudronnage à l'entrée du presbytère et raccordement des écoulements d'eau sur la conduite à la sortie du mille - club.

- Les bancs publics sont en place.

- Saint-Maxime : Elargissement du croisement Ravinet-la chapelle. Décapage des bordures route du Ravinet par Mr Chaumat.

Pour tous les travaux : déblais et graviers ont été transportés soit par l'entreprise Romet et Cie soit avec des remorques et tracteurs agricoles . Le déplacement de plusieurs poteaux téléphoniques a été nécessaire.

- Travaux en cours : Réfection route des alagnières, croisement de St-Maurice, remise en état de la partie détériorée par les eaux route de Thiers, Cylindrage route des Martinières. Les démarches sont en cours avec des propriétaires pour la poursuite de l'amélioration des points dangereux.

- Fauchage : comme prévu, un premier passage a été fait, un deuxième aura lieu courant aout .

- Signalisation : à la suite de quelques réclamations des panneaux de "lieudit et stop" pour des croisements dangereux ont été commandés.

## FLEURISSEMENT DE LA FRANCE

Les inscriptions ne sont pas closes et les retardataires ont jusqu'au 10 JUILLET.

La sélection pour le concours départemental sera faite prochainement par le jury communal qui doit retenir un seul concurrent par catégorie.

Pour le concours communal le classement définitif aura lieu vers la fin aout après une ultime visite.

Des enfants qui ont arraché des fleurs dans les jardinières durant les vacances de Pâques, en punition (en accord avec leurs parents) auront à arroser ces jardinières pendant leurs prochaines vacances.

le 23 JUIN : à l'occasion de la distribution des prix des lauréats 1981, à la Préfecture, la commune représentée par Messieurs Plantier et Farault accompagnés de Madame BONNET Jean s'est vue remettre une coupe récompensant son important effort pour le fleurissement 81.

# PERMIS DE CONSTRUIRE

Pour le premier semestre de l'année 1982, il a été accordé les permis de construire suivants:

<u>Nom et prénom du pétitionnaire</u>	<u>Nature de la construction et lieudit</u>	<u>Date du permis</u>	<u>N° du permis</u>
COMMUNE DE CHUZELLES	Vestiaires du stade	30.07.81	81.50552
BERTHOLAT Georges	Abri de jardin/Montferrat	13.08.81	81.50595
MOURIER Jean Paul	Mais.Indiv. / Pauphile	24.08.81	81.50843
GAVIOT-BLANC Gilles	Modification / Boussole	30.10.81	81.50990
HERDT Reger	Extension / Les Dauphines	10.12.81	81.51082
CIBRARIO Claude	Mais.Indiv. / Le village	28.12.81	81.51139
STORA Marc	Mais.Indiv. / Montferrat	31.12.81	81.51062
TRILLAT Honoré	Mais.Indiv. / Poyardes	07.01.82	81.51051
MIELCZREK	Mais.Indiv. / Les Dauphines	21.01.82	81.50872
FOREST Albert	Garage / Le Village	19.02.82	81.51276
CHAUDAT René	Additif / St-Maurice	18.03.82	81.51346
COQUELET Georges	Mais.Indiv. / Thiers	10.05.82	82.50256
SACRE Joël	Mais.Indiv. / Pauphile	18.05.82	82.50222
FERNANDEZ Abilio	Extension / Pauphile	17.06.82	82.50312
SARTORI Albin	Mais.Indiv.	17.06.82	82.50313

Pour cette période, huit permis de construire une maison individuelle ont été signés, ce qui laisse prévoir de 15 à 20 constructions pour l'année ( objectif acceptable pour les infrastructures communales )

# DELIBERATIONS DU C. M.

REUNION DU 26 DECEMBRE 1981

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1981 : Il s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à :

Section de fonctionnement : 79 519 F

Section d'investissement : 2 590 911 F

Le C.M. vote ce budget à l'unanimité.

CHAUFFAGE DE LA CLASSE ENFANTINE : M. le Maire rappelle qu'une récente circulaire ministérielle interdit le chauffage au gaz dans les bâtiments préfabriqués. Le C.M. ayant opté pour le chauffage électrique, le Maire expose que le coût de l'installation serait de l'ordre de 12 000 Francs.

COUPE DE BOIS : Le C.M. considérant que les offres des particuliers sont insuffisantes décide la remise en vente de la coupe de bois N° 3 par l'Office des Eaux et Forêts en 1982.

ETUDE POUR URBANISATION : Le C.M. accepte le principe d'un projet d'étude pour l'urbanisation de la zone Na de Montferrat- Receur et St-Maurice, sous la direction de l'Equipement, et sollicite l'attribution d'une subvention.

REFECTION DE L'ANCIENNE ECOLE DE FILLES : M. le Maire présente au C.M. la nécessité de procéder à des travaux de réfection à l'ancienne école de filles : toit, crépissage, fermeture du préau afin d'en faire un dépôt communal. Coût des travaux : 150 000 F.

Le C.M. donne son accord pour leur réalisation en deux ans et sollicite une subvention du département.

GARDERIE : Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de M. le Président de l'Association de Parents d'élèves sollicitant une aide de la Commune pour l'organisation de la garderie. Après en avoir délibéré, le C.M. reste sur sa position du 28 octobre dernier.

REPAS DES ANCIENS ET DISTRIBUTION DE COLIS : Le C.M. décide de reporter au printemps ces manifestations de sympathie aux Anciens de la commune.

PONT SUR LA SEVENNE : M. le Maire précise que l'étanchéité ne peut-être réalisée du fait des mauvaises conditions atmosphériques actuelles, et que les travaux de raccordement à la chaussée de la V.C.2 s'élèveront à 33 821,76 F.

VOGUE 1982 : Le C.M. après lecture par M. le Maire d'une lettre de M. LOURDIN, donne son accord pour que ce dernier participe à la vogue de 1982, mais lui demande de se mettre en rapport avec les organisateurs.

VESTIAIRES DU STADE : Monsieur le Maire donne lecture des résultats d'appel d'offres. Ont été déclarés adjudicataires :

- Lot maçonnerie/ M. ABEL-COINDOZ  
Chuzelles..... 137 466,16 TTC
- Lot charpente/ M. GUINET  
Pont-Evêque.... 70 575,29 TTC
- Lot menuiserie/ M. GUINET  
vitrierie Pont-Evêque ... 21 172,70 TTC

- Lot plomberie/ M. NUGUES  
Luzinay ..... 24 460,80 TTC
- Lot électricité/ M. MARTIN  
Serpaize .... II 140,25 TTC

SUBVENTIONS 1981 : Le Conseil municipal reconduit toutes les subventions aux associations et sociétés telles qu'elles avaient été votées en 1980. De plus, une subvention de I 400,00 F a été votée à la F.N.A.C.A. pour l'acquisition de son drapeau, et une subvention de 400 F à la chorale " La Clé des chants ".

EVENEMENTS DE POLOGNE :

A l'unanimité, le Conseil Municipal de Chuzelles, désapprouve et condamne énergiquement les événements de Pologne portant atteinte aux libertés tant individuelles que syndicales .

Il soutient de toutes ses forces le peuple polonais dans sa lutte pour ses droits aux libertés d'expression et renouvelle son attachement aux droits de l'homme et du citoyen.

ELARGISSEMENT V.C. N°2 : M. le Maire expose qu'après les travaux de curage du beal des Abereaux et afin de permettre l'élargissement de la V.C.2 , ont déclaré céder gratuitement à la commune :

- M. SIMIAN Joël ..... 680 m2 de terrain
- M. DIGONNET Jean C. Régis 420 m2 d°
- M. DAILLET Joseph 105 m2 d°
- M. CORDIER Jean 90 m2 d°
- M. ROUX Jules 120 m2 d°

REUNION DU 23 JANVIER 1982

PROGRAMME de VOIRIE

Elaboration du programme 1982 à définir avec l'ingénieur des T.P.E.

EMPRUNT DE 100 000 F pour travaux d'équipement courant auprès de la Caisse d'Epargne de Vienne.

RECENSEMENT DE LA POPULATION : Il débutera le 8 mars. Commission pour contrôle : M. CHAINTREUIL, Maire, MM. CARRET. PLANTIER. FARULT. adjoints, M. BLAIN, conseiller municipal.

ETUDE PREALABLE de la Zone NA des coteaux Nord de Chuzelles: M. le Maire donne lecture d'une convention à intervenir entre la commune et le Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement de Lyon en vue de l'urbanisation de la zone NA. Le montant de cette étude est fixé à 49 522 F . La commune bénéficiera d'une subvention de 50 %

MILLE CLUB : Tarif location Grande salle :

- I 000 Francs et 500 Francs pour chuzellois.
- Petite salle :
- 400 Francs et 200 francs pour chuzellois.

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS

### BUDGET PRIMITIF 1982 :

Il s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à 2 100 980 Francs, savoir 1 578 970 F pour la section de fonctionnement et 522 010 F pour la section d'investissement.

### TAUX D'IMPOSITION POUR 1982 :

Ils sont ainsi fixés et approuvés :

Taxe d'habitation :	7,82 %
Taxe Foncier bâti :	11,20 %
Taxe Foncier non bâti :	57,94 %
Taxe professionnelle :	15,10 %

### REPAS OFFERT PAR LA MUNICIPALITE AUX ANCIENS DE LA

COMMUNE : Il aura lieu le Dimanche 28 mars dans la Grande Salle du Mille Club. Les non-participants recevront un colis dans la semaine qui suivra.

FORET COMMUNALE : Afin de permettre l'extension d'exploitation de la Carrière de Côte Renard, le Conseil municipal sollicite de l'organisme des Eaux et Forêts la distraction du régime forestier des coupes 4 et 5.

ACHAT D'UN DUPLICATEUR POUR L'ECOLE : La dépense sera prélevée sur les fonds scolaires.

CANOE-KAYAK DES DEUX VALLEES : Cette association bénéficiera d'une subvention exceptionnelle de 10 000 F. pour l'aménagement de bassins d'entraînement sur la Sévenne.

PROGRAMME DE VOIRIE 1982 : Le montant des travaux prévus pour 1982 et qui comprendront notamment le raccordement du nouveau pont s'élève à 150 000 F. Travaux sur la V.C.I. : les Martinières  
d° V.C.2 : nouveau pont  
d° V.C.3 : les Allégnières

FEMME DE SERVICE TEMPORAIRE : A la demande de M.le Maire, le C.M. crée un nouveau poste d'employée communale temporaire afin d'assurer le remplacement des autres employées contraintes d'interrompre leur service. Mme Colette POINGT est nommée à ce poste.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS : Le C.M. approuve la modification apportée au P.O.S. et concernant les lieux-dits St-Maurice et Village Sud.

CHAUFFAGE DE LA CLASSE ENFANTINE : En remplacement du chauffage au gaz désormais interdit, le C.M. a opté pour le mode de chauffage électrique. Après examen des différents devis, le C.M. confie la réalisation des travaux à l'Entreprise S.O.C.A.M.I. de Villette de Vienne.

REUNION DU 8 JUIN 1982

ASSAINISSEMENT : Le C.M. décide la poursuite des travaux et demande l'inscription au Programme 1983 d'une tranche de travaux similaire aux deux premières.

ORDURES MENAGERES : Le Conseil municipal décide de l'adhésion de la commune au Syndicat d'études .

Délégué titulaire : M. CHAINTREUIL Jean

Délégué suppléant : M. PLANTIER Joseph

ELECTRIFICATION RURALE PROGRAMME 1982 :

- Demande de concours de la Direction Départementale de l'Agriculture pour une mission de maîtrise d'oeuvre.

- Approbation du dossier technique et du dispositif de financement :

montant total des travaux ....	270 000,00 F
montant subventionnable .....	270 000,00 F
Subvention du Département ....	189 000,00 F
Affectation T.V.A. récupérée..	40 114,33 F
Participation de la collectiv.	40 885,67 F

270 000,00 F

ELECTRIFICATION RURALE PROGRAMME 1980 :

-Variation dans le volume des travaux. Marché passé avec l'E.R.E. à Vienne.

Le C.M., après en avoir délibéré, décide d'autoriser M. le Maire à signer la décision de poursuivre les travaux; portant le montant du marché initial de 314 753,64 F à 326 989,10 F. T.T.C.

ASSURANCE CONSTRUCTION / Dispense .

- le C.M. approuve la délibération du 26.10.1981 du SYNDICAT MIXTE POUR L'EQUIPEMENT SCOLAIRE ET SPORTIF DE L'AGGLOMERATION VIENNOISE demandant la dispense de l'assurance construction pour le COLLEGE 600 QUARTIER DE L'ISLE.

- Le C.M. approuve de même la délibération en date 22.04.1982 , demandant la dispense de l'assurance construction pour le GYMNASIUM D'ACCOMPAGNEMENT DU COLLEGE 600 DE PONT-EVEQUE.

REPARATION DES BATIMENTS AUTRES QUE L'ECOLE :

Montant des travaux : 160 000,00 F.

Emprunt autorisé : 100 000 F à réaliser auprès de la Caisse d'Epargne de Vienne.

FETE FORAINE : M. Leurdin a fait don de 380,00 Francs

MILLE CLUB : Achat de 3 tables supplémentaires

- Plantation d'une haie à la demande de M. CLAVEL pour écran contre le bruit.

TELEPHONE SCOLAIRE : aucune modification à la décision prise par le Conseil municipal.

CLASSE PREFABRIQUEE: changement d'un lino et de la porte principale/



# SERVICE PUBLIC

## SERVICES

POLICE : Gendarmerie d'Estressin, 59 montée Bon Accueil à  
VIENNE - Tél : 85-04-61

SAPEURS-POMPIERS : Avenue Marcellin Berthelot à VIENNE  
Tél : 85-18-63

E. D. F. : Rue Denfert-Rochereau et rue Lelièvre à VIENNE  
Tél : 53-60-20  
Dépannage : Tél : 53-00-92

SERVICE DES EAUX (S. D. E. I.) : 6, place Saint-Martin à  
VIENNE - Tél : 85-16-18

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS : Cours Brillier à VIENNE

PISCINE INTERCOMMUNALE DE VILLETTE-DE-VIENNE : Tél : 57-96-45

SERVICES MEDICAUX ET HOSPITALIERS :

- S.M.U.R. 85-85-40

- HOPITAL de VIENNE : 85-75-50

- Médecin : Dr SARDY Tél domicile (CHUZELLES) 85-54-66  
Tél Cabinet (VILLETTE-DE-VIENNE) 57-94-02

## ADMINISTRATIONS

SOUS-PREFECTURE DE VIENNE : Boulevard Eugène Arnaud  
Tél : 53-26-25

HÔTEL DES IMPÔTS : 12, rue Jean Moulin à VIENNE Tél : 53-32-12

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT (ANTENNE de VIENNE)  
1, place saint-Louis à VIENNE Tél : 85-12-80

PERCEPTION DE VIENNE-BANLIEUE : Place Saint-Pierre à VIENNE  
Tél : 85-15-28

MAIRIE DE CHUZELLES : Tél : 85-30-13

MAIRE : M. CHAINTREUIL Jean à Pauphile Tél : 85-33-64

1er ADJOINT : M. CARRET Pierre les martinières Tél : 85-86-35

2e ADJOINT : M. PLANTIER Joseph à Pauphile Tél : 85-83-36

3e ADJOINT : M. FARULT Georges à Saint-Maurice Tél : 85-81-70

SECRETARE DE MAIRIE : M. JANET André le village Tél : 85-52-89

## ENSEIGNEMENT OU SERVICE S'Y RATTACHANT

ECOLE PUBLIQUE DE CHUZELLES : Tél : 85-41-77

DIRECTRICE : Mme ROUX au groupe scolaire

CANTINE SCOLAIRE MUNICIPALE : Présidente : Mme GARDAIS J. F.  
le Verdier Tél : 85-54-38

SOU DES ECOLES : Président : M. AVALLET Bernard à Pauphile  
Tél : 85-75-08

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES : Président : M. GARDAIS Jean-  
François le Verdier Tél : 85-54-38

C. E. S. de VIENNE-SEYSSUEL : Montée Bon Accueil à SEYSSUEL  
Tél : 85-39-54

TRANSPORTS SCOLAIRES DU SECOND DEGRE : CARS FAURE à VALENCIN  
Tél : (7) 848-11-44

## ASSOCIATIONS CHUZELLOISES

- FOOTBALL CLUB CHUZELLOIS : Président : M. JALLES Jean-Claude
- CANOE-KAYACK : Président : M. CORDIER Jean-Pierre
- ASSOCIATION FAMILIALE ; Président : M. BOURGUIGNON Joseph
- A. A. D. M. R. : Président : M. THEVENON Robert
- AIDE AUX PERSONNES AGEES : Président : M. THEVENON Robert
- CLUB DES ANCIENS ; Présidente : Mme NATIVEL
- SOU DES ECOLES : Président : M. AVALLET Bernard
- CANTINE SCOLAIRE : Présidente : Mme GARDAIS
- ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES : Président : M. GARDAIS
- LA SEVENNE : Président : M. FAYOLLE Jean
- CHORALE "LA CLE DES CHANTS" : Président : M. FAURE Serge
- A. A. C. V. C. : Président : M. SIMIAN Joël
- ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE : Président : M. BOURGUIGNON  
Joseph
- ETOILE SPORTIVE DE LA SEVENNE : Président : M. GARREC Hervé
- GYMNASTIQUE VOLONTAIRE : Présidente : Mme VERGNON Jean-Claude
- F. N. A. C. A. : Président : M. FARULT Georges
- SAINT-VINCENT : Président : M. GONIN Marcel
- A. C. C. A. (CHASSE) : Président : M. FOREST Albert
- DANSE FOLKLORIQUE : Responsable VALETTE Sylvette

## BATIMENTS

CLASSE ENFANTINE : Les services de sécurité ont demandé que les appareils au gaz soient remplacés par un autre système. Le Conseil Municipal décide de faire installer des convecteurs électriques. Les travaux ont été faits pendant les congés de Pâques par l'entreprise Jean-Paul TRUCHET pour un montant de 13 503,71 T.T.C

### EN PROJET

ANCIENNE ECOLE : Le Conseil Municipal décide la réfection totale de la toiture (charpente et tuiles).

DANS LA COUR : Fermeture du préau.

Ces travaux seront faits dans les prochains mois.

PRESBYTERE : Des travaux seront nécessaires pour l'entretien du bâtiment. Le Conseil Municipal décide d'étudier la réfection de la toiture.

A L'ECOLE ENFANTINE : Il est prévu la pose d'un revêtement plastique neuf pour remplacer celui qui était usagé. Ce travail devrait être effectué début juillet. Dans ce bâtiment, la porte d'entrée se trouvant en mauvais état sera changée pendant les vacances scolaires.

# ELECTRIFICATION RURALE

Le renforcement du réseau électrique communal inscrit au programme 1982 du département est en cours de réalisation pour un montant de 270 000 F.

Poste du village : Construction d'une ligne moyenne tension et installation d'un transformateur sur poteau de 100 KVA.

A l'entrée du Mille-Club : Pose d'une lampe d'éclairage publique.

Au croisement du chemin de la combe et des martinières : Renforcement et construction d'une ligne basse tension et mise en place d'un transformateur de 50 KVA sur poteau.

Les Martinières : Renforcement de la ligne existante du transformateur château de la Martinière pour alimenter les maisons BRAT et FRANCHI, travaux qui sont déjà exécutés en préfinancement.

Les Serpaizières : Renforcement du réseau existant depuis le transformateur vers la maison DIGONNET.

La participation de la collectivité sera couverte par emprunt du Crédit Agricole.

## Dispositif de financement :

Dépense subventionnable	270 000,00
Subvention du département	189 000,00
Participation de la collectivité	40 885,67
Affectation de la T. V. A. récupérable sur les travaux	<u>40 114,33</u>

- 31 - TOTAL = 270 000,00

# ELECTIONS CANTONALES

CANTONALES DU 14 MARS 1982

Inscrits :	861
Votants :	567
Blancs ou Nuls :	34
Exprimés :	533

Ont obtenus :

MERMAZ Louis	269 voix
CURTAUD Patrick	231 voix
MARON Daniel	33 voix



# DEMANDEURS D'EMPLOI

Les pointages auront toujours lieu

le JEUDI , de 9 H à 12 H.

Les demandeurs d'emplois sont informés que l'état de pointage est transmis à l' A.L.P.E. par le courrier de midi.

## DATES DES POINTAGES :

### JUILLET 1982 :

-jeudi 1er juillet

-jeudi 15 juillet

### AOUT 1982 :

-jeudi 5 août

-jeudi 19 août

### SEPTEMBRE 1982 :

-jeudi 2 septembre

-jeudi 16 septembre

### OCTOBRE 1982 :

-jeudi 7 octobre

-jeudi 14 octobre

### NOVEMBRE 1982 :

-jeudi 4 novembre

-jeudi 18 novembre

### DECEMBRE 1982 :

-jeudi 2 décembre

-jeudi 16 décembre

# ETAT CIVIL

## M A R I A G E S

ROUX Marcel Jean

&

VERRIER Marie-Thérèse

le 23 janvier 1982

REGAL Yves Henri Marius

&

MEUNIER Christiane Jeanine

le 17 avril 1982

ROMET Alain

&

PICHOUD Monique Clémence

le 8 mai 1982

NAISSANCES

AURIC Elodie Marie Pierre  
née le 14 février 1982

à VIENNE (Isère)

CRESPO Sandrine  
née le 22 mars 1982

à Sainte-Colombe (Rhône)

VARGOZ Laura  
née le 23 mars 1982

à Sainte-Colombe (Rhône)

CARRET Sandrine  
née le 29 avril 1982

à Sainte-Colombe (Rhône)

BOURGUIGNON Julien Anthony Yann  
né le 1er juin 1982

à Saint-Nazaire (Loire Atl.)

NORMAND Laetitia  
née le 14 juin 1982

à Lyon 4ème arr. (Rhône)

DECES

BORRI - BORGHINI Claudine  
épouse de GUGLIELMI Achille

décédée le 27 janvier 1982

à Chuzelles (Isère)

MARCONNET Louis Roger

époux de CRIPPA Judith Fernande

décédé le 6 mai 1982

à Vienne (Isère)

REVEYRAND François Antoine Marcel

époux de ODET Paulette Clémence Louise

décédé le 10 mai 1982

à Sainte-Colombe  
(Rhône)

# LA MAIRIE A VOTRE SERVICE

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE

&

## PASSEPORT :

à l'approche des vacances , la délivrance de l'une ou l'autre de ces pièces demandera un délai de plus en plus long.

Il est donc recommandé de bien vouloir entreprendre vos démarches le plus rapidement possible.

Il est rappelé que les demandes doivent être obligatoirement déposées à la mairie du lieu de résidence .

- Fournir pour l'une ou l'autre de ces pièces :
- livret de famille
- deux photographies de face et sur fond neutre
- l'ancienne pièce d'identité
- une demande d'autorisation parentale pour les mineurs
- un timbre de : 100 F pour la Carte Nationale d'identité  
260 F pour le passeport.

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES :

Elles peuvent être reçues dès à présent.

Bulletin tiré à 420 exemplaires  
et distribué gratuitement dans chaque  
foyer de Chuzelles

DEPOT LEGAL

JUIN 1982